

POINT DE SITUATION

23 AVRIL
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE

Le nombre de cas confirmés est stable par rapport au 22 avril 2020.

La Martinique compte **170 cas confirmés (+0)** et le nombre de **patients hospitalisés en réanimation est stable à 6 (+0)**.

14 décès, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel, le 17 avril, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le début de l'épidémie était de **350**.

77 personnes sont guéries.

Ces données seront actualisées une fois par semaine.

> 1^{ER} AVIS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Comité Scientifique a rendu, le mardi 21 avril, son 1^{er} avis à l'Agence Régionale de Santé. Ainsi, dans le contexte actuel, le comité recommande que les **tests dits PCR** soient proposés :

- **AUX PERSONNES SYMPTOMATIQUES** avec une **PRIORITÉ** donnée :
 - > **aux personnes susceptibles de faire une forme grave de la maladie** comme par exemple les personnes de 70 ans et plus, les personnes présentant des antécédents cardiovasculaires, une pathologie chronique respiratoire, une insuffisance rénale chronique dialysée, les personnes drépanocytaires...
 - > **aux professionnels de santé**
 - > **aux personnes assurant des fonctions essentielles pour la vie publique** (sûreté et sécurité publiques...)
 - > **aux personnels et résidents des collectivités fermées** (établissements sociaux et médico-sociaux, prison...)
 - > **aux voyageurs arrivant** en Martinique

- **AUX SEULES PERSONNES ASYMPTOMATIQUES**
 - > ayant eu un **contact étroit avec un cas confirmé ou probable**
 - > qui **travaillent ou résident en collectivités fermées** (ehpad, prison...), dès le 1^{er} cas confirmé ou probable
 - > qui **terminent leur quatorzaine**

Le comité a également recommandé une large mise à disposition de la population d'autres types de tests, plus simples et plus rapides, (basé sur un examen du sérum sanguin notamment) dès leur validation.

L'Agence Régionale de Santé travaille aujourd'hui à l'intégration rapide de ces recommandations dans la stratégie de lutte contre le Covid-19 et reste vigilante sur les évolutions technologiques des tests.

> VIGILANCE SUR LES TESTS VIROLOGIQUES

- Des laboratoires démarchent actuellement les acheteurs potentiels de tests rapides basés sur la sérologie.
- Or, il est important de rappeler qu'à ce jour, aucun test de ce type n'est validé par les autorités. Plusieurs sont à l'étude et devraient faire l'objet de décisions dans les semaines à venir.
- Les collectivités, associations ou clubs services sont ainsi invités à faire preuve de la plus grande vigilance sur la question.